

# PARIS-CANADA

ORGANE DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

| ABONNEMENTS  |               |           |
|--|---------------|-----------|
| Un an.....   | France 10 fr. | Canada 22 |
| Le numéro.....   | 25 centimes.  | 5 cts.    |
| Annonces, Réclames et Faits divers<br>AUX BUREAUX DU JOURNAL |               |           |

PAUL FABRE, Directeur

RODOLPHE BRUNET

ADMINISTRATEUR ET SECRÉTAIRE DE LA REDACTION

BUREAUX  
10 — Rue de Rome — 10  
PARIS

30 et 32, rue St-Jacques  
MONTREAL  
Arthur BRUNET, gérant pour le Canada

## SOMMAIRE

|   |                 |
|---|-----------------|
| Les Elections.....                                      | Hector Fabre.   |
| La Fête Nationale.....                                  | Darbois.        |
| La Presse parisienne et la Saint<br>Jean-Baptiste.....  | X.              |
| Le Carnet du <i>Paris-Canada</i> .....                  | Rodolphe Brunet |
| Le Congrès des Chambres de<br>commerce de l'Empire..... | Lucien Delort.  |
| Echos.....  | Darbois.        |
| Les Canadiens à Paris.....                              | R. B.           |
| Courrier des Théâtres.....                              | Raoul Bresseau. |

## LES ÉLECTIONS

Les élections qui ont eu lieu au Canada dans la journée, maintenant mémorable, du 23 juin, ont été favorables aux libéraux. M. Laurier sort de la lutte avec une majorité de 32 voix, selon les dernières dépêches. Cette majorité est prise presque tout entière dans la province de Québec.

Ce résultat avait, dit-on, été pressenti par Sir Charles Tupper dans la dernière phase de la lutte, lorsqu'il avait vu que la province de Québec, qui a maintenu pendant tant d'années Sir John Macdonald au pouvoir, ne se ralliait pas spontanément autour de lui.

Avec son sens politique très avisé et sa longue expérience, il avait compris, dès le premier jour, qu'il faudrait un effort extraordinaire pour enlever la victoire, et il ne s'y est pas épargné. Jamais chef de parti n'a donné de sa personne avec tant de vigueur. Il avait trouvé au mois de janvier le parti conservateur désuni et démoralisé. La situation était comme désespérée.

De fait, la retraite de sept ministres venant après celle de M. Angers et semblant confirmer les soupçons qu'elle avait fait naître sur le manque de cohésion et d'entente du cabinet sur la question des écoles, avait porté au parti conservateur un coup dont il ne s'est point relevé. Le retour de M. Angers aux affaires après sa retraite n'a pu éloigner des esprits la pensée qu'il se sacrifiait une seconde fois pour une cause qu'il jugeait sacrée, et que peut-être après la lutte électorale, il se trouverait en face des mêmes obstacles sur lesquels s'était précédemment brisée sa volonté.

L'opinion française n'a pas eu foi dans le moyen héroïque qu'on lui offrait; elle n'a pas cru que Sir Charles Tupper et M. Angers, malgré leurs fermes résolutions d'aboutir, trouveraient dans une majorité hésitante et ralliée à grand-peine la force suffisante pour dompter la résistance du Manitoba et les hésitations intermittentes d'un certain nombre de leurs partisans. Elle a préféré s'en remettre à la politique de concilia-

tion proposée par M. Laurier, assuré du précieux concours du chef de la grande province d'Ontario, M. Mowat, pour le règlement de la question scolaire et l'apaisement.

C'est là la cause immédiate et directe de la déroute du parti conservateur dans la province de Québec; il y en a une autre plus générale, qui s'étend au parti conservateur dans tout le Dominion.

Lorsqu'un parti a régné aussi longtemps, la disparition de son chef, lorsque ce chef est un homme de la valeur et de l'habileté de Sir John Macdonald, amène fatalement une crise. Il est sans exemple qu'une catastrophe ne suive pas de près une si grande perte.

A la mort de Sir John Macdonald, la crise aurait certainement éclaté si elle n'avait été conjurée à la fois par le prestige de Sir John Thompson et l'adresse de Sir John Abbott, celle-ci singulièrement servie par la diversion créée par les embarras qui assaillirent M. Mercier à son retour de France; et si, d'autre part, M. Laurier n'avait préféré attendre l'appel au peuple plutôt que d'avoir recours à des manœuvres parlementaires.

Elle ne pouvait être définitivement évitée que si, au sein du parti conservateur, on avait été unanime à reconnaître que M. Chapleau était le seul homme en état de recueillir la succession de sir John. Lui seul, il n'y a plus de doute là-dessus pour personne, pouvait combler le vide laissé par l'illustre homme d'État et sauver la situation. On aurait eu alors le spectacle vraiment émouvant des deux chefs canadiens-français luttant pour la suprématie.

Sur ce point encore, sir Charles a voulu réparer la faute commise et partager le pouvoir avec M. Chapleau; mais il était trop tard, et il n'a pu obtenir le concours qui seul, même alors, avait chance d'égaliser les chances du combat.

Il ne restait à sir Charles qu'à demander à M. Angers de reprendre le pouvoir et à compter sur le prestige que devaient donner à celui-ci sa conduite sur la question scolaire et l'espoir d'un appui actif de la part du clergé. Cet appui s'est révélé dans un mandement collectif des évêques. Ce manifeste, d'un caractère très élevé, n'a pas eu d'effet électoral.

La voie était libre pour M. Laurier, et la province de Québec, dont la Constitution a fait le pivot sur lequel roule la Confédération, lui a donné le pouvoir. Il se trouve aujourd'hui dans une situation qui n'a d'analogue que celle qu'occupaient autrefois les chefs libéraux-conservateurs, M. La Fontaine et M. Cartier, pour lesquels il a manifesté en bien des circonstances, une vé-

ritable admiration, et dont il tiendra à honneur, nous en sommes convaincu, à maintenir les idées et fortes traditions politiques et patriotiques.

Cette situation, il la doit à son grand talent oratoire, à l'esprit politique avec lequel il a su, après M. Blake qui n'avait pas cet art, grouper autour de lui et captiver les ambitions rivales réunies sous sa main, et à l'estime que mérite son caractère, en même temps qu'aux circonstances que nous venons d'indiquer.

L'usage qu'il fera du pouvoir sera certainement, quoi qu'il arrive, d'un caractère prudent et élevé; il ne brusquera aucune solution, évitera les secousses qui troubleraient la prospérité du pays, et se montrera au pouvoir ce qu'il a été dans l'opposition, un esprit libéral et conciliant.

Sur la question des écoles, ce qui lui aplanira les difficultés, c'est d'abord, avec le concours de M. Mowat, le fait que la province du Manitoba a nommé en majorité des conservateurs, fait qui ne saurait manquer d'incliner le premier ministre manitobain, M. Greenway, vers les concessions.

Sur la question fiscale, il procédera certainement par degré, et s'il introduit des modifications dans le tarif, ce sera de façon à ne pas amener de perturbation dans les affaires. Du côté des États-Unis, ses ouvertures seront, on l'espère, mieux accueillies que celles de ses prédécesseurs; il les conciliera avec les relations que nous sommes si intéressés à maintenir avec la Métropole et avec les autres pays.

Le *Times* a vu dans l'avènement de M. Laurier, une nouvelle preuve de la bonne entente qui règne entre les diverses populations qui se partagent le Canada. Le fait qu'un Français d'origine et de langue, puisse être placé par le libre suffrage de ces populations à la tête de la première des colonies anglaises, n'est pas moins significatif; il est tout à l'honneur de nos institutions et du grand pays qui nous en a dotés.

HECTOR FABRE.

## LA FÊTE NATIONALE

La Saint-Jean Baptiste a de nouveau cette année, été chomée à Paris, avec le même sentiment patriotique et le même éclat qu'au Canada. De l'autre côté de l'Atlantique, la population canadienne était encore sous le coup de la fièvre électorale, et la célébration de la fête a dû se ressentir du contre-coup de ces émotions violentes. Ici, en dehors des luttes de parti, les Canadiens et les amis français du Canada réunis autour d'eux, étaient tout entiers à la pensée du jour et

saluaient avec une émotion commune l'image de la patrie.

La messe a été dite en la chapelle des Dominicains, faubourg Saint-Honoré. L'abbé Gustave Leclère officiait.

Le Très-Révérend Père Boulenger, provincial de l'Ordre, a bien voulu, en souvenir de son séjour au Canada et de l'affection qu'il porte à nos compatriotes, prononcer l'allocution de circonstance. Ses paroles éloquentes, que nous avons saisies au passage et que nous reproduisons, ont vivement touché l'auditoire :

Mes Frères,

Dans les familles chrétiennes, quand un petit nouveau-né a été déposé dans son berceau, on lui cherche au ciel un protecteur dont le nom deviendra le sien. Et désormais tous les ans, en même temps que l'on célèbre la fête du saint, on célèbre la fête de l'enfant.

Le peuple canadien est bon chrétien. Il était encore au berceau et il s'est lui-même choisi son patron dans le ciel, Saint-Jean-Baptiste, et aujourd'hui vous venez célébrer à la fois, dans notre Eglise, et la fête de votre saint patron et votre Fête Nationale.

C'est de tout cœur que je viens vous souhaiter votre fête.

Je ne suis peut-être pas tout à fait étranger au milieu de vous. Depuis un certain nombre d'années, la Province dominicaine de France que j'ai l'honneur de représenter en ce moment, s'est répandue au Canada et aux Etats-Unis dans les Etats limitrophes. Et il me semble voir d'ici nos Frères de Saint-Hyacinthe, d'Ottawa, de Lewiston, de Fall River, célébrant dans leurs paroisses, la Fête Nationale du Canada. Ils me seront, j'en suis sûr, reconnaissants d'avoir interprété leurs sentiments devant vous.

Mais je ne veux pas vous laisser croire que le sentiment de sympathie que nous éprouvons pour vous n'est dû qu'à ces rapports auxquels je viens de faire allusion et qui nous sont personnels : non. Je suis heureux de vous souhaiter votre fête parce que vous êtes des Français et des Catholiques.

On dit, et c'est vrai, que le Français aime son pays et qu'il ne le quitte pas volontiers, qu'il aime d'un amour exclusif, aveugle. C'est un de nos défauts. Mais alors jugez de notre impression, lorsque à 1,500 lieues de notre pays, nous pénétrons par l'embouchure du Saint-Laurent sur le continent américain ! Vos fleuves, vos montagnes, vos cités, vos campagnes, vos grands lacs portent de noms français. Voici l'île d'Orléans, voici Québec, Lévis, Montréal, mais c'est la France ! Oui, c'est toujours et malgré, la nouvelle France de nos pères.

C'est notre langue et c'est notre histoire. Notre langue, notre belle langue, nous l'aimons tant que nous sommes rebelles à parler la langue des autres peuples. Voyez notre embarras lorsque nous nous trouvons en présence de l'anglais ou de l'allemand. Aussi qu'elles sont belles ces deux rives de Saint-Laurent pour le Français voyageur qui entend sur les lèvres des Canadiens la langue même de son pays.

Le Canada, c'est notre histoire. Jacques Cartier, Champlain, Montcalm ! Voilà les héros dont vous descendez. Ils sont vos gloires ; ils sont les nôtres. Pendant deux siècles, votre vie a été la nôtre. Aussi le marquis de Montcalm, mourant, écrivit à son vainqueur, cette lettre immortelle, testament de son amour pour vous : « J'ai été leur père, soyez leur protecteur. » On a pu briser les liens politiques et administratifs qui vous liaient à nous, les liens du sang, de la parenté, ne sauraient se briser.

Ah ! que vous avez été bien inspirés, en même temps que vous gardiez la langue de la France sur vos lèvres, de conserver sa religion dans le cœur.

Devant le berceau de Jean-Baptiste, les Juifs se disaient : *Quis putas puer iste erit ?* Que deviendra cet enfant ? Que de fois il nous arriva de le dire en voyant ce peuple naissant qui parle notre langue, sorti de notre sang, dont la naissance est si extraordinaire : Que deviendra ce peuple !

Je me plais à répondre : Il vivra et deviendra grand ! Le vrai père du peuple c'est Dieu. Comme il a appelé les étoiles, il appelle les peuples. C'est Dieu qui fait vivre et qui fait durer.

Or Dieu est avec vous. Il est avec vous parce que vous lui demeurez fidèles. Vous l'invoquez et vous l'associez à votre vie nationale. Ne répond-il pas d'ailleurs à votre foi par cette fécondité merveilleuse qui est votre gloire présente ? On dirait que vous avez engagé la lutte avec vos déserts profonds ! Oui, et vous vaincrez les déserts !

Vous les peuplerez ces déserts, des fils de votre sang et un jour votre race multipliée assise au bord de vos grands fleuves fera l'admiration du monde !

Ain i-soit-il.

La partie musicale avait été admirablement organisée par les soins de M. Burgat, premier prix du Conservatoire, professeur d'harmonie et de piano. Le *Crucifix* de Faure, interprété par Mlle de G. Dionis du Séjour et par M. A. Delmont, a produit le plus grand effet.

Mlle Hilda Ernst a joué à ravir la *Réverie de Jocelyn*, pour violon, de Godard.

Le trio instrumentiste, composée de Mlle Hilda Ernst, de MM. F. Schmid et Mouveau, a magistralement rendu plusieurs morceaux.

Nous adressons à ces éminents artistes qui ont bien voulu contribuer d'une façon si brillante à l'éclat de notre fête, les remerciements de la colonie canadienne.

Dans l'après-midi, il y a eu réception chez Mme Hector Fabre.

L'orchestre était dirigé par M. Alfred Bert avec l'autorité qu'on lui connaît. Il se composait d'artistes de haute valeur, parmi lesquels M. Lachanard, piston-solo de l'Opéra et de la Garde-Républicaine, M. Mouskoff, violoncelliste des concerts Colonne, et M. Rey, hautbois, premier prix du Conservatoire, il a exécuté avec le plus grand effet divers morceaux de son répertoire.

Les étudiants canadiens ont chanté les airs canadiens : *La Claire Fontaine*, *Vive la Canadienne*, *En roulant ma boule*. M. Raoul de Lacroix, dont on connaît la belle voix, avait bien voulu prêter son concours.

La réunion s'est prolongée jusqu'après sept heures.

Voici la liste des personnes qui ont défilé dans les salons de la rue Marbeuf :

M. Accarias, conseiller à la Cour de cassation, Mme et Mlle Accarias, Baron et Baronne d'Alegrac, Révérend Père Antoine, Mlle Acres, Mme Adam, Mme Abreu, M. Adam, député de Boulogne, M. et Mme F. Allain, M. et Mme E. Amblard, M. Georges Auriol, M. et Mme Alphonse Allais, M. Jacques Dorneau d'Artagne, Baron et Mlle Avril.

Duc de Blacas, le Prince Roland Bonaparte, M. de Bonnechose, M. l'abbé J.-H. Bouffard, M. H. Beau, marquis et marquise de Biliotti, M. et Mme A. Bonnet, M. Bellevue, M. Paul Bourget, de l'Académie Française, et Mme Paul Bourget, M. et Mme Henry Bossange, M. et Mme E. de Bocandé, M. Barbedette, sénateur, Mlle Barbedette, M. Louis Bottée, M. et Mme H. Beaugrand, M. et Mme Binder, M. Bossange, docteur G. Berne, M. et Mme Armand Brun, M. Etienne Boyer, M. Baignières, inspecteur principal de la Compagnie des chemins de l'Est, et Mme Baignières, M. et Mme G. Baignières-Fabre, Mlle Bourassa, M. l'abbé Bourassa, M. Rodolphe Brunet, administrateur du *Paris-Canada*, baron et baronne de Salvaing de Boissieu, M. et Mme L. de la Brière, marquis de Bassano, M. F. Bourdil, M. E. Bertrand, directeur de l'Opéra, M. l'abbé Biron, M. et Mme Burt.

M. et Mme A. Collignon, Mme Chartier, MM. Jean et André Chartier, M. et Mme A. Cochar, Mme Martial Chevalier, Mlle Chevalier, M. Jules Claretie, de l'Académie Française, administrateur général de la Comédie Française, et Mme Jules Claretie, Mme Crawford, M. Robert Crawford, correspondant du *Daily News*, M. Chevrier, attaché au ministère des Affaires étrangères, M. et Mme Comolet, M. Jules Chancel, secrétaire de la rédaction de *l'Économiste*, M. et Mme Edouard Colombier, M. A. Chevalier, M. D. A. Campbell, M. Paul Chevre, M. Paul le Cardonnel, M. et Mme Carron de la Carrière, Mme Chalanqui-Beuret, vicomte E. Chalanqui-Beuret.

M. et Mme Descours-Desacres, M. J. Despecher, docteur Danet, le docteur et Mme Doléris, M. Maxime Durand, consul de France, M. et Mme L.-T. Dubé, M. Paul Delmet, M. et Mme C. Derouet, le docteur et Mme Dubé, marquis, marquise et Mlles de Darrax, M. Yvan Dessiaux, baron, baronne et Mlle de Digeon, M. Georges Demanche, Mme et Mlle Ducrot, M. A. Delaire, M. Paul Deschanel, vice-président de la Chambre des Députés, M. A. Dumont, maire de Dunkerque, le professeur et Mme Ch. Dion, M. et Mme Duflot, M. Hugues Deforme.

Mme Eustis.

M. Fletcher, gérant de la maison Pitt et Scott, M. Louis Feugère, M. Jacques Ferny, M. J. Félix, conseiller à la cour d'Appel de Rouen, M. Charles Filliol, M. Feer, consul général de France, Mme et Mlle Feer, M. Ernest Favre, M. Pierre Foursin, M. Paul Fabre, Mlle Flandrin, le général Fayet, gouverneur de Dijon, et Mme Fayet, M. Ferrari, rédacteur au *Figaro*, Mme et Mlle Ferrari, M. l'abbé Fillion.

M. Guéneau de Mussy, M. Victor Gerhardt, Mme Gouze, docteur L. Gautier, M. Armand Goupil, Mme veuve Emile Girouard, M. et Mme G. Gailly de Taurines, M. Paul Guillon, le docteur et Mme Grancher, M. et Mme Guilloux, Mme et Mlle Génie, M. Emile Goudeau, M. et Mme Giberton, Mme Grütznér, M. et Mme L. Gigot, docteur Guillet, Mme Murray Giles, Mlle Giles.

M. Th. Huguenet, M. Albert d'Hont, M. Herbet, conseiller d'Etat, M. et Mme E. Hamelin, M. et Mme Ch. d'Héricault, baron et baronne Hulot, Mme et Mlle Helbronner, Mme Howland, M. Lucien Henry, avocat de la Ville de Paris, M. A. Hébrard, sénateur, directeur du *Temps*, Mme d'Harmonon, M. et Mme Charles d'Harmonon, Mlle Harrimann.

M. et Mme Jaclot, M. et Mme Jouassin, M. F. Judah, Mlle Judah.

M. A. Kleczkowski, consul général de France dans la puissance du Canada, Mlle Knowles, M.

Knappe, du *New-York Herald*, le général baron et la baronne Favrot de Kerbrech, M. R. Kimber, M. Kerr.

Le marquis de Lévis, baronne Vidal de Léry, baron Fernand de Léry, Mlle Laing, M. Guy Lowell, M. et Mme Lynch, Mlle Lussier, M. et Mme Latreille, M. Alfred Latreille, M. Raoul de Lacroix, docteur A. Lesage, M. l'abbé Leclère, docteur Lasnier, M. Mme et Mlle Lesourd, M. et Mme Hector Legru, M. Roger Lambelin, conseiller municipal de Paris, M. Le Play, sénateur, et Mme Le Play, M. et Mme G. Lieussou, M. Laurent, président honoraire du Conseil de Préfecture de la Seine, et Mme E. Laurent, M. A. de La Porte, député, M. Maurice Lefevre, M. Emile Lutz, comte et comtesse Le Marcis, baron Maurice Lacam, M. Léopold Lacour, chroniqueur au *Figaro* et au *Gil-Blas*.

Mme Meletta, M. Louis Emile Muller, M. et Mme Mora, M. Victor Meusy, M. Georges Meunier, M. et Mme A. Meiffre, M. E. Meiffre, M. de Molinari, directeur de *l'Economiste Français*, Mlle de Molinari, M. E. Marceau, docteur Marien, comtesse de Montbrun, Mme et Mlle Monlun, MM. Harry et Sydney Monlun, M. et Mme Paul Marbeau, M. et Mme Frédéric Masson, M. et Mme Mauchauffée, M. Armand Masson, le docteur Faure-Miller, M. Mascureau, M. et Mme Edouard Marbeau, marquis de Montcalm, docteur A. F. Mercier, M. et Mme Marnier, Mme Maxwell-Heddle, M. Charles Le Moine de Martigny, Mme et Mlle La Mothe, Mme Monteaux.

Mlle E. Noonan, M. Lucien Nicot, secrétaire de la Rédaction du *Jour*, Mlle Nation.

M. E. O'Connor.

Le docteur et Mme Pozzi, M. et Mme Harris Phelps, docteur V. Prendergast, Mlles de Potier, M. Mme et Mlle Picot, MM. Louis et Maurice Porin, Mlle Plimssoll, M. Maurice Pallu, Révérend Père Prévost, M. et Mme de la Ponterie, M. Prévost, de la maison Hernu, Péron et Cie, M. Armand Paillard-Berthez, M. René Pault, avocat à la Cour d'Appel, Mme Pault, M. D. Pector, M. et Mme Emile Pereire.

M. Pierre Richard, député de la Seine, et Mme Pierre Richard, comte, comtesse et Mlle de Raoussat-Soumabre, comtesse de Rotterdam, baronne de Robecourt, Mme Riballier des Isles, M. Frédéric Régamey, docteur A. Rousseau, docteur J. V. Roy, prince de Fénis-Rohan, M. et Mme Robinson, M. Fernand Rooman, président du « Gardienta d'Anvers ».

Sir Ambroise et lady Shea, Mme de Saint-Victor, Mlle Snyder, M. Maxime Serpeille, du *Petit Journal*, docteur J. A. Saint-Denis, docteur C. O. Samson, M. Jules Siegfried, ancien ministre, député du Havre, marquis de Saffray, comte et comtesse de Sesmaisons, vicomte de Semallé, M. Mme et Mlle Spalding, Mme et Mlle Douglas-Stewart, M. Sessler.

Le docteur et Mme Trousseau, Mgr de Teil, Mme et Mlle Turner, M. Henri Tournade, administrateur de la maison Hernu, Péron et Cie, M. Tosetti, M. Tisserand, directeur de l'Agriculture, Mme et Mlle Tisserand, M. et Mme Victor Tamburiny, M. Thors, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et Mme Thors, M. et Mme de Teil, comtesse de Tineau, M. J. Tamburiny.

M. Vedel, lieutenant de vaisseau, et Mme Vedel, M. et Mme Valois, Mme la générale Viéle-Griffin, marquis de Villeneuve, et la princesse Jeanne Bonaparte marquise de Villeneuve, M. Paul Vessillier, M. et Mme François Viéle-Griffin.

M. Henri Wallace, M. R. Wickenden, M. et Mme Wagner, etc., etc.

DARBOIS

LA PRESSE PARISIENNE

ET LA

Saint-Jean-Baptiste

LA COLONIE CANADIENNE A PARIS

Du *Figaro* :

C'est aujourd'hui la Saint-Jean-Baptiste — et la Saint-Jean-Baptiste, c'est la Fête nationale des Canadiens de race française, et la Colonie canadienne à Paris, de plus en plus nombreuse, va se grouper autour du commissaire général du Canada, M. Hector Fabre, pour célébrer cette fête parmi nous.

D'abord, ce matin même, une messe sera dite en la chapelle des Dominicains, faubourg Saint-Honoré. Puis, l'après-midi, chez M. Hector Fabre, les membres de la Colonie canadienne et des Français de la société canadienne-française, fondée en 1887, lèveront leur coupe de champagne à la gloire de la terre lointaine qui se souvient encore de s'être appelée la Nouvelle-France.

Le gouvernement canadien n'a en Europe que deux commissaires : l'un à Londres, l'autre à Paris. Le Canada, en effet, mi-français, mi-anglais, n'a que deux colonies dans le Vieux-Monde : mais la Saint-Jean-Baptiste, on le devine, ne se célèbre.

sur ce Vieux-Monde, qu'à Paris. — bien que là-bas, dans la province française de Québec, le gouverneur du *Dominion*, représentant la reine d'Angleterre, assiste quelquefois à cette fête où le drapeau tricolore mêle ses plis flottants à ceux du drapeau britannique.

En 1882, quand M. Hector Fabre fut nommé à Paris, où nul n'avait eu ce titre de commissaire général du Canada, la colonie était embryonnaire. Une centaine, au plus, de Canadiens français passaient, dans l'année, par la capitale de leur patrie d'origine. Il en passe maintenant près de deux mille. Admirable progrès, plein de promesses plus belles encore!

Quel était le grand obstacle? Le manque d'un service direct de paquebots entre la côte normande et Québec. « Quel transport sur les deux rives — s'écriait le fils de M. Hector Fabre, le jeune et charmant M. Paul Fabre, dans une mignonne et gaie brochure intitulée *Notes de voyage* et publiée voilà deux ans — si on apprenait tout à coup que la plus rapide traversée a été faite entre deux ports français comme le Havre et Québec! » Ce n'est pas du Havre, mais de Dunkerque qu'on va pouvoir enfin s'embarquer directement pour l'ancienne Nouvelle-France; et Québec, n'en doutons pas, va nous envoyer avant peu des milliers de Canadiens, car le rêve de tout Canadien français, dit encore M. Paul Fabre, c'est de voir Paris.

Pour l'instant, outre les seize cents ou dix-huit cents touristes qui ont par année la joie de ce rêve accompli, un certain nombre de Canadiens, fixés à Paris, soit comme médecins (ou étudiants en médecine), soit comme artistes, resserrent les liens d'amour maternel et filial qui ne furent jamais rompus entre les deux pays.

Cette petite colonie fixe et cette déjà nombreuse colonie mouvante, est-ce tout jusqu'à ce jour? Non; car le Tout-Paris compte plus d'une Canadienne devenue française ou, au moins, Parisienne. Telles la marquise de Bassano, la marquise de Biliotti, la comtesse de Rottermund, Mmes Paul Daubrée, Accarias, Fayet, Joucla-Pelous, Maxwell Hedde, Pranshnikoff, etc...

Dès 1884, M. Hector Fabre fondait un journal « organe hebdomadaire des Intérêts canadiens et français » le *Paris-Canada*. Et j'ai nommé plus haut la Société qu'il fonda ensuite, cette Société canadienne-française, dont le banquet *baptismal*, si je puis le dire, eut lieu le 24 juin 1887 (voilà donc neuf ans, jour pour jour), sur la terrasse de Marguery.

Soir mémorable où, pour la première fois — dans une réunion d'hommes enthousiastes — la Fête nationale du Canada français, la Saint-Jean-Baptiste, était célébrée à Paris!

Plus d'un hôte désiré eut le chagrin de ne pouvoir venir; mais il y avait assez de Français de France, assez de Français du Canada, et d'assez haute qualité, pour que l'idée du commissaire général pût se féliciter d'avoir été remplie.

La Colonie canadienne marquait son existence, et l'émotion fut profonde à ces paroles de M. Hector Fabre: « Nous qui nous souvenons toujours, nous sommes touchés par-dessus tout qu'ici, près du cœur de la patrie, on se souvienne encore ».

L'année dernière, la Société canadienne-française apprenait, sans en être surprise, l'émouvante, la magnifique réception faite au comte de Nicolai et au marquis de Lévis, qui étaient allés à Québec pour l'inauguration de la statue du chevalier de Lévis, un des héros du suprême effort militaire de la Nouvelle-France en 1760. Et notre colonie canadienne se réjouit de ce que deux Français, MM. Paul Chevré et Paul Le Cardonnel, aient été choisis pour ériger au fondateur de Québec, au Saintongeois Samuel

de Champlain, le monument d'admiration et de piété qui dominera la ville du haut de la terrasse Dufferin.

Qu'elle se développe donc, cette colonie, chère entre toutes aux Français qui savent! Mais comment ne grandirait-elle pas, venant d'un pays qui, si vite, a grandi, après avoir conquis son autonomie, sauvé sa langue, ses lois, son âme?

LÉOPOLD LACOUR.

## LE CANADA CHEZ NOUS

Du *Gil-Blas* :

« Notre *Carnet mondain* annonçait dimanche que le mercredi 24 juin, il se viderait chez M. Hector Fabre, rue Marbeuf, 35, quelques verres de champagne en l'honneur du Canada Français et du Canada chez nous.

« M. Hector Fabre, officier de la Légion d'honneur, est le commissaire général du gouvernement canadien à Paris.

« C'est aussi le fondateur du *Paris-Canada*, gazette hebdomadaire, pour défendre les intérêts communs du Canada et de notre pays.

« Voilà quatorze ans que M. Hector Fabre remplit ces fonctions de commissaire, en sujet et représentant loyal de la reine Victoria, mais tout ensemble en Français de race, n'ayant pas oublié que l'actuelle province de Québec fut terre française jusqu'en 1763, et que la ville même de Québec eut pour fondateur l'héroïque Saintongeois Samuel de Champlain (1608).

« Voilà douze ans qu'il a fondé le *Paris-Canada*. Et j'ajoute: en voilà neuf qu'il a créé la Société Canadienne-Française dans un banquet chez Marguery.

« C'est donc, ce M. Hector Fabre, un personnage intéressant, et j'ai cru devoir me rendre chez lui, à la veille de la fête dont son appartement sera le théâtre discret.

« Oui, me dit-il, ce sera très simple: quelques verres de champagne, en effet, chez moi — où se rencontreront des Canadiens avec des Français amis du Canada.

« Nous poulons célébrer entre nous, suivant notre habitude depuis 1888, la Fête nationale du Canada Français, mise sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste.

« La première fois que nous la célébrâmes, il y eut plus d'éclat. C'était sur la terrasse de Marguery, en 1887. Je présidai le banquet, et portai, devant une assemblée nombreuse où se remarquaient des notabilités parisiennes, deux toasts... que voici, tenez! »

« Et M. Fabre me tend un numéro du *Paris-Canada*, où je parcours deux brèves harangues très curieuses, très émouvantes — quoique très simples.

« La première est un double toast à la « gracieuse souveraine » Victoria, et au président de notre République: association d'hommages non banale comme tant d'autres, car ce trait, certainement unique, caractérise le Canada français, qu'il est resté français d'esprit, de langue, de cœur, et que néanmoins, il est plein de *loyalisme* envers la reine du pays par les armes duquel les défenseurs glorieux du drapeau de l'ancienne France furent abattus.

« Ainsi que le déclare le *leader* article du même numéro de *Paris-Canada* « les temps héroïques ont pris fin depuis plus d'un siècle en Amérique pour la France et l'Angleterre. Leurs drapeaux y sont, là du moins, réconciliés. »

« N'est-ce pas, d'ailleurs, au gouvernement de la reine Victoria que le Canada français doit son autonomie? Et le toast dont je viens de parler le rappelait: mais pour aboutir à cette phrase: — Si nous regardons Paris et l'Élysée, le Luxem-

bourg, le Palais-Bourbon, nous voyons, au-dessus de ces monuments, « s'élever la France et c'est elle que de tout cœur nous saluons. »

« Dans le second toast, plus développé, il n'est plus question de l'Angleterre. Il ne s'agit que du Canada et de la France: « les temps héroïques » ont leurs grands noms cités, le nom de Montcalm, le nom de Lévis. Et l'indéfectible culte filial du Canada pour la patrie perdue, pour la terre d'où sortirent ces héros, avec des centaines d'autres, aux noms ignorés — cette toujours ardente piété du Souvenir, voici comment elle s'exprimait:

« Dans tout Français qui nous visite, nous voyons la France qui, pour un instant, nous revient. »

« Réellement ému, je rendis le journal à M. Hector Fabre, qui poursuivit:

« Nous sommes patriotes, c'est-à-dire Canadiens; nous avons de la reconnaissance pour la Reine, de l'amitié pour l'Angleterre, qui en a reçu des preuves et en recevrait encore si, par malheur, elle en avait besoin; mais l'Angleterre et la Reine savent parfaitement que, Français d'origine, nous avons gardé pour la France une affection profonde et elles ne trouvent pas cela mauvais, assurées qu'elles sont, l'une et l'autre, de notre attachement sans arrière-pensée — dans le Canada libre. »

« J'observais l'homme souriant, au visage rasé, au regard clair, qui, d'une sincérité visible, me tenait ce langage. Et il me semblait lui-même l'image de cette dualité morale du Canada français: car le Français, dans sa personne physique, dans l'allure et la physionomie de ce distingué commissaire général, a bien quelque chose de britannique.

« Le teint demeuré frais sous le blond grisonnant des cheveux, un je ne sais quoi d'anguleux, de doucement anguleux aux lignes de ce visage, une sobriété dans le geste, dans la grâce du geste avenant, me parurent indiquer, de façon presque inexplicable, un mélange des deux races, qui doit se sentir plus ou moins, là-bas, chez beaucoup de ses compatriotes. Mais c'est, évidemment, l'*air français* qui domine, comme il doit dominer chez tous ces enfants de la terre française qui ont su garder, dans leur *self government* conquis sur leurs vainqueurs, nos manières de sentir, et la langue de la vieille France, un peu gâtée peut-être par une avidité de nos feuilles boulevardières.

« Il faut voir, dans un livre de M. Paul Fabre, fils de M. Hector Fabre, dans les *Notes de voyage* que ce jeune homme publia en 1894, il faut voir la vogue à Québec, à Montréal, de nos *ironistes* de la chronique.

On y adore tant ce qui fleure le genre d'esprit Chat-Noir.

« Alphonse Allais, que son ami M. Paul Fabre, secrétaire du commissariat-général du Canada à Paris, et directeur du *Paris-Canada*, avait emmené de Paris sur la *Touraine* pour une ballade de quelques mois au Canada, y fut l'objet d'une curiosité, d'une sympathie extraordinaires.

« La verve est d'essence et de tour gaulois, là-bas, comme elle ne l'est plus chez nous-mêmes.

« Et que Paris, inconnu de l'immense majorité cependant, est aimé! Quelle magie dans ce nom de Paris pour ces Canadiens! Tous, s'ils pouvaient, assure M. Paul Fabre, prendraient le paquebot. *Voir Paris et mourir!*

« Non, mais le revoir! y vivre des mois — davantage!

« Et pourtant deux mille Canadiens environ.

pas plus (et plutôt moins) font le voyage bon an mal an.

« C'est, il est vrai, déjà merveilleux, si vous comparez ce chiffre à celui que put noter M. Hector Fabre dans sa première année de commissariat général, en 1882. Les deux mille d'aujourd'hui ne s'annonçaient encore que par une centaine.

« Une telle différence est pour autoriser les plus beaux espoirs.

« La réouverture des relations commerciales avec la France ; l'établissement tout récent d'un service direct de transatlantiques entre Dunkerque et Québec ; voilà d'autres motifs pour se convaincre qu'avant peu le Canada chez nous sera, de toutes les colonies américaines à Paris, la plus nombreuse, la plus prospère.

« Il serait aussi à désirer que la France au Canada français fût moins rare.

« Pourquoi ne serions-nous pas quelques forts groupes à rendre leurs politesses aux Canadiens d'ici, en allant assister à l'inauguration du monument de Champlain à Québec, — monument commencé et dont le statuaire et l'architecte, élus au concours, se trouvent être, comme par le choix d'un Génie tendre, deux Français de France, MM. Paul Chevré et Paul le Cardonnel ?

« Voici le dernier *quatrain* d'une chanson canadienne — les deux premiers ayant dit ce qu'il faut dire du drapeau anglais, montré fièrement par un père à son fils :

— Mais, père, pardonnez si j'ose...  
N'en est-il pas un autre à nous ?  
— Ah ! celui-là, c'est autre chose :  
Il faut le baiser à genoux.

LÉOPOLD LACOUR.

Des comptes-rendus de la Fête ont également parus dans les journaux suivants :

*La Gazette de France, Le Jour, Daily Messenger, Le Nord, Le Soleil, Le Figaro, Gil-Blas, La France, Le Petit Journal, La France Nouvelle, Le Peuple Français, La Gazette Européenne, L'Événement, La Libre Parole, L'Autorité, La Liberté, Le Temps, New-York Herald, Le Moniteur Universel, La Vérité, Le Patriote, The Pall Mall Gazette, etc., etc.*

Merci à tous nos confrères.

D.

## Carnet du "Paris-Canada"

Nous apprenons que notre compatriote le docteur Martel, qui a fait ici de brillantes études comme oculiste, va s'établir à Boston. Nous sommes convaincu que le docteur Martel dont le savoir et l'habileté ont été très appréciés à Paris, ne tardera pas à se créer aux États-Unis une réputation enviable.

A la suite de la réception de la rue Marbeuf, les Canadiens se sont réunis à l'appartement des docteurs Lasnier et Rousseau, sur l'invitation de ces deux aimables médecins. La réunion a été marquée par cette cordialité et cet entrain qui ne font jamais défaut aux fêtes canadiennes.

Le champagne a arrosé une série de toasts patriotiques. On a chanté à nouveau les vieux airs canadiens qui mettent la joie au cœur.

Les Canadiens présents étaient : docteurs Guillet, Gauthier, Lesage, Lasnier, Mercier, Rousseau, Saint-Denis, Samson avec M. l'abbé Fillion, M. Théo Dubé, artiste, et moi-même.

Il était impossible, à la nouvelle de l'événement politique dont le Canada venait d'être le théâtre, de ne point parler politique. Les deux partis étaient représentés à la réunion, et après

un débat courtois et amical, les libéraux résolurent d'envoyer une dépêche de félicitations à M. Laurier. On voulut bien m'en confier la rédaction. En voici le texte :

*Honorable Wilfrid Laurier. Enthousiastes et sincères félicitations des Canadiens à Paris :*

Docteurs Louis Gauthier.

— Noël Guillet.  
— Henri Lasnier.  
— Aldéric Saint Denis.  
Théo Dubé, artiste.  
Louis Larose, artiste.  
Rodolphe Brunet, journaliste.

Au milieu de tant de bonnes nouvelles et de félicitations de partout, l'honorable M. Laurier a, cependant, dû être heureux de recevoir de Paris les braves des Canadiens, ses lointains mais sincères admirateurs.

M. l'abbé a Courras béni, samedi, à Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de M. Harry Monlun avec Mlle Hélène Giles, petite-fille de M. Spencer, ancien consul-général des États-Unis à Paris.

Les témoins étaient pour le fiancé : M. Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris, et le marquis de La Verpillière, ses cousins ; pour la fiancée, le général Meredith Read, ancien ministre plénipotentiaire des États-Unis, et le comte de Pontevès.

Notre confrère *Le Monde Illustré*, de Montréal, est toujours de plus en plus intéressant.

Les gravures, admirablement faites, expliquent la vogue du premier journal illustré du Canada.

Voici le sommaire du numéro du 20 juin dernier :

Texte : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Chronique québécoise, par Hellène. — A bâtons rompus, par Gaston P. Labat. — Le couronnement de Nicolas II, par Hughes Le Roux. — La cathédrale de l'Assomption. — Poésie : Les Lilas Blancs, par Armand Sylvestre. — Le petit patriote, par Alphonse Gingras. — Un visiteur distingué. — Le "Royal William", par Benjamin Sulte. — Chronique européenne, par Rodolphe Brunet. — Grotte de Notre-Dame de Lourdes. — Notes et impressions. — Remerciements, par Ribon. — Petite poste en famille. — Les harangues de Napoléon I<sup>er</sup>. — Au bal, par Kick. — L'art culinaire. — Le cycliste distrait (comique). — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Les dames. — Feuilletons : La mendicante de Saint Sulpice, par Xavier de Montépin ; En détresse, par Jules Mary. — Gravures. — Moscou ; Le couronnement du tsar ; Entrée solennelle du tsar sous la porte sainte, au Kremlin ; Halte des souverains à la chapelle de Notre-Dame d'Ibérie ; Réception des souverains à la gare ; Le tsar couronnant l'impératrice ; La bénédiction du drapeau de l'empire ; Le train de l'empereur se rendant à Moscou ; La voie ferrée gardée par la troupe ; Illuminations du Kremlin ; Les insignes impériaux : Ordre de Sainte-Catherine ; Ordre de l'Aigle-Blanc ; Type de pope russe. — Portrait du R. P. Captier.

Les journaux du Canada annoncent la mort de M. Joseph Saint-Louis, qui, il n'y a pas longtemps encore, était à Paris, dans un état de santé ne faisant pas prévoir une si brusque fin.

Que sa famille, et en particulier notre ami, M. Ferdinand Saint-Louis, veuillent bien accepter nos plus sincères condoléances dans le deuil qui les frappe.

RODOLPHE BRUNET.

## HOTEL SAINT-GEORGES

49, rue Bonaparte, 49, PARIS  
(près la Place Saint-Germain-des-Prés)

C. LENFLE, PROPRIÉTAIRE  
MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES  
Appartements avec Cuisine, Eau et Gaz  
ET CHAMBRES TRÈS CONFORTABLEMENT MEUBLÉES  
de 2 à 5 fr. par jour et de 25 à 100 fr. par mois  
TABLE D'HÔTE ET REPAS À VOLONTÉ — PRIX MODÉRÉS

## LE CONGRÈS

DES

## CHAMBRES DE COMMERCE DE L'EMPIRE

Le troisième Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire s'est tenu à Londres dans les journées des mardi et mercredi, 9 et 10 juin dernier. 28 Chambres de Commerce ou associations commerciales du Canada y étaient représentées par 60 délégués, au milieu desquels siégeaient sir Donald Smith, le Haut-Commissaire du Canada en Angleterre et l'ancien premier ministre du Dominion, sir Mackenzie Bowell.

La réunion était évidemment une des plus importantes et des plus diverses que l'on puisse imaginer, car elle comprenait, avec les représentants des grandes villes du Royaume-Uni, ceux des Indes, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de l'Amérique du Nord ; les délégués, comme l'a dit un des orateurs, d'une population de plus de 300 millions d'individus.

Le héros du Congrès a été, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, l'éminent Secrétaire d'Etat des Colonies, M. Chamberlain, qui a ouvert ces séances par une allocution brève, mais substantielle où il a, d'une main vigoureuse, délimité le terrain des délibérations qui allaient avoir lieu.

Après quelques paroles de bienvenue, assurant les délégués de l'attention que le gouvernement prêterait à leurs vœux, il a été droit au fond des choses et il a dit : « La question qui domine toutes les autres, c'est celle de l'Union Commerciale de l'Empire. Si elle était résolue, les autres le seraient du même coup ; car l'Union Commerciale conduit nécessairement à l'institution du Conseil commercial de l'Empire.

« Trois systèmes, a-t-il ajouté, sont en présence. Il faut :

« Ou que les Colonies abandonnent leur régime fiscal actuel et adoptent le nôtre, le libre-échange ; mais alors, ce ne sera plus une Union britannique, ce sera du cosmopolitisme ; d'ailleurs, les Colonies n'y consentiront jamais ;

« Ou que nous abandonnions notre régime pour le leur ; — mon opinion, a-t-il dit nettement, est qu'il n'y a pas la plus légère chance qu'à une époque quelconque ce pays, ou le parlement de ce pays, accepte une telle proposition. Notre commerce est trop étendu et celui des Colonies relativement trop restreint, pour que nos classes laborieuses s'engagent jamais dans une telle révolution pour un avantage infinitésimal.

« Reste la thèse d'une union douanière, une sorte de Zollverein, établissant le libre-échange entre les diverses parties de l'Empire et laissant à chacun des gouvernements le droit d'imposer les marchandises étrangères, sous cette condition essentielle que l'Angleterre consentirait à frapper de droits modérés certains articles de consommation générale que ses colonies peuvent lui fournir, tels que le blé, la viande, la laine, le sucre, etc. »

Et il conclut par ces mots :

« Qu'une telle proposition nous vienne des Colonies avec un sérieux appui de leur part, et ma conviction personnelle est que la population de ce pays ne la rejettera pas sans la discuter. »

Les lecteurs du *Paris-Canada* connaissent le programme. M. Chamberlain l'a déjà exposé à plusieurs reprises, notamment au Club Canadien de Londres, dans la soirée du 24 mars dernier. (Voir le *Paris-Canada* du 15 avril.) Il a, d'ailleurs, été plus ou moins indiqué par d'autres avant lui.

le marquis de Salisbury, M. Goschen. Mais pour la première fois, une assemblée éminemment compétente, venue de tous les points du monde, en était saisie. Et comme le Canada y est profondément intéressé; qu'il aura d'ailleurs, à tous les points de vue, une grande part dans les solutions à intervenir, il me semble qu'on ne lira pas sans curiosité les détails de la discussion qui a suivi.

Tous les orateurs, comme s'ils avaient le sentiment de divergences trop graves, irréductibles, du moins pour l'heure présente, se sont tenus à des généralités. Néanmoins, chacune des étapes de ce débat a été marquée par des projets de résolution que je relèverai en passant. Nous avons tout à l'heure le point de départ dans les indications, les suggestions du ministre; quand nous serons au point d'arrivée, c'est-à-dire à la résolution proposée par le président et adoptée unanimement par le Congrès, on pourra mesurer le terrain parcouru.

Le projet venu en première ligne est celui de la Chambre de commerce de Toronto, présenté et expliqué par M. Osler. Il y était dit que :

« Dans l'opinion de ce Congrès, les avantages qui résulteraient d'une union plus étroite entre les diverses parties de l'empire britannique sont assez grands pour justifier un arrangement aussi près que possible de la nature d'un Zollverein, basé sur les principes d'un libre échange des commodités dans l'empire, d'accord avec les exigences de tarifs calculés sur les besoins du gouvernement local de chaque royaume, Dominion, province ou colonie, faisant maintenant partie de la famille des nations britanniques. »

En fait, c'était le plan de M. Chamberlain repris, mais modifié par les dernières lignes qui font apparaître, même contre la marchandise anglaise, la perspective de tarifs coloniaux. La proposition a été développée par M. Osler, appuyée par M. Mc Fee, de l'Association de la Bourse des blés de Montréal. Elle n'a, je dois le dire, rencontré à peu près aucune adhésion. Sir Donald Smith y a donc substitué, avec l'assentiment de la délégation canadienne, l'amendement suivant :

« Ce Congrès rappelle sa croyance à l'opportunité et à la possibilité d'un arrangement douanier entre le gouvernement britannique, ses colonies et les Indes sur la base d'un TRAITEMENT PRÉFÉRENTIEL, et il recommande que des mesures soient prises par le gouvernement de S. M. pour assurer un échange d'opinions entre la mère-patrie et les autres gouvernements de l'empire. »

Sir Donald Smith a accompagné l'exposé de ce projet d'observations très pondérées. Il s'est défendu d'être animé d'aucun esprit d'opposition à l'égard de la proposition de la Chambre de Commerce de Toronto. Il a voulu seulement chercher un terrain de transaction où l'accord pût être unanime. Quant aux nations étrangères, il ne croit pas qu'en présence d'une Union commerciale entre les différents membres de l'Empire, elles veuillent prendre l'initiative d'une politique de représailles.

La contradiction la plus vive est venue de M. Sydney Buxton, l'ancien sous-secrétaire d'État des Colonies sous l'administration de Lord Roseberry. Le système des droits différentiels, a-t-il dit, s'éloigne absolument de celui de l'Union douanière. La Grande-Bretagne aurait si peu à y gagner et elle aurait tant à y perdre, que dans les circonstances actuelles, elle ne peut pas adhérer à cette proposition. Puis, s'inspirant sans doute de l'hostilité qu'il sentait grandir parmi les délégués des villes anglaises, il a ajouté ces mots, qui constituent une sorte de mise en demeure et contiennent peut-être tout le problème :

« Les Colonies veulent-elles, oui ou non, maintenir des droits plus ou moins protecteurs sur les marchandises anglaises? Car si l'Angleterre doit encore supporter des droits élevés, on ne voit pas quel serait son bénéfice dans cette combinaison.

Les Colonies sont-elles préparées à demander leur revenu à des taxes intérieures? »

Après lui, les représentants des Chambres de commerce de Manchester, Liverpool, Plymouth, joignent leur protestation à la sienne.

Un nouvel effort de conciliation a été tenté par M. J. G. Colmer, secrétaire général du haut commissariat Canadien à Londres et représentant de Sydney, Cap Breton. Il a soumis au Congrès une sorte de résolution mixte, reproduisant le texte de la proposition de la Chambre de commerce de Toronto auquel venait se joindre la recommandation finale de la résolution de sir Donald Smith.

De la sorte, il n'était plus fait mention de droits préférentiels. Ce que désirent par dessus tout les Canadiens, a déclaré M. Colmer, c'est qu'on arrive à un échange de vues. C'est déjà un progrès considérable que des hommes, dans la situation de M. Chamberlain, puissent déclarer que l'Angleterre ne rejettera pas sans la discuter la proposition d'imposer certains droits, 3 0/0 par exemple, sur des produits tels que le blé, la viande, la laine, le sucre. L'Union commerciale est certainement le terme de l'évolution qui s'accomplit. « Mais je crains, ajouta-t-il, — et mes amis partagent mon sentiment, — qu'une telle politique ne soit pas praticable au moment actuel. » M. Colmer, répondant indirectement à M. Sydney Buxton, a ensuite expliqué en excellents termes que des pays à territoire immense comme le Canada, ne peuvent pas avoir recours aux taxes directes. L'impôt coûterait plus à percevoir qu'il ne rapporterait.

La discussion se prolongeait ainsi sans avancer, attestant et accentuant des contradictions persistantes d'opinions et d'intérêts, lorsque le président sir Albert Rollit a jugé que c'était le moment pour lui d'intervenir. Il a insisté sur la nécessité, pour un Congrès tel que celui-ci, de laisser un témoignage de ses efforts et de ses vœux, et il a proposé une résolution dont voici le texte :

« Ce Congrès des Chambres de commerce de l'Empire est d'opinion que l'établissement de relations commerciales plus étroites entre le Royaume-Uni et ses Colonies et dépendances est un objet qui mérite et demande une prompte et attentive considération. Le Congrès représente donc respectueusement au gouvernement de S. M. que si la suggestion en est faite par les Colonies ou par une d'elles, il serait bon et expédient de la prendre en considération et de formuler quelque plan pratique en convoquant une conférence impériale ou soient pleinement représentés les intérêts engagés, ou par tels autres moyens que S. M. peut être avisée d'adopter. Des copies de cette résolution seront transmises par le président au premier ministre, au premier Lord de la Trésorerie, au Secrétaire d'État pour les Colonies, aux chefs de l'opposition dans les deux Chambres, au haut-commissaire du Canada et aux agents généraux des autres colonies. »

Sir Albert Rollit a demandé alors aux délégués des Chambres de commerce de Montréal et de Toronto s'ils retireraient leurs projets d'ordres du jour. Sir Donald Smith et M. Edmond B. Osler ont répondu qu'ils auraient préféré maintenir leur rédaction primitive, mais que, dans un sentiment d'entente, ils se ralliaient à la proposition du président et en recommandaient l'adoption.

Le vote qui a suivi a été unanime.

Nos lecteurs ont les textes sous les yeux. Il serait oiseux d'en marquer davantage les différences. Du reste, la proposition de M. Chamberlain elle-même, tout inacceptable qu'elle paraisse aux Colonies, est ardemment combattue en Angleterre par les organes du Libre-échange. Un orateur à Oxford, M. Bryce, la dénonçait l'autre jour comme une trahison des doctrines de Cobden.

On retrouve les mêmes impressions dans la *Westminster Gazette* et le *Daily Chronicle*.

Le gouvernement lui-même ne se fait que peu d'illusion sur la possibilité de voir se réaliser ce programme de la plus vaste union commerciale que le monde ait jamais connue. Dans le banquet que le lord-maire de Londres a offert la semaine dernière aux négociants et aux banquiers de la Cité, le chancelier de l'échiquier, sir Michael Hicks Beach, a exprimé la conviction que le projet d'une Union douanière intercoloniale pour l'empire britannique mérite la sérieuse considération des économistes et des patriotes. Puis, il a ajouté, ce qui est bien la moindre expression de la confiance chez un homme d'État, que « ce rêve n'est pas irréalisable. »

Enfin, la *Pall Mall Gazette*, en annonçant qu'un Congrès Intercolonial, coïncidant avec le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement au trône de la reine Victoria, sera sans doute convoqué à Londres l'an prochain, fait remarquer assez mélancoliquement qu'il faudrait à la fois que l'initiative en soit prise par « une des grandes colonies responsables » et que « les chances d'un accord soient meilleures qu'aujourd'hui. »

Quoi qu'il en soit, des réunions comme celle qui vient d'avoir lieu à Londres sont grandement fécondes. Je ne sais quel orateur faisait observer au Congrès que, grâce aux relations personnelles, l'Angleterre connaît aujourd'hui mieux ses colonies, leurs ressources, leurs richesses. Au lieu de l'Angleterre, je dirai l'Europe occidentale. C'est un monde nouveau qui s'ouvre devant elle, l'attire et la séduit. Ce Congrès des Chambres de commerce n'est qu'un incident au milieu d'un développement dont la rapidité et la puissance déconcertent toutes les prévisions. Les hommes d'État élaborent des plans ingénieux ou profonds; les hommes d'affaires les discutent, les remanient; pendant ce temps, les peuples vivent et grandissent, et il se trouve que les vêtements qu'on leur avait préparés avec tant de soin ne vont plus à leur taille.

LUCIEN DELORT

## ÉCHOS

M. Paul Le Cardonnell, l'architecte du monument de Champlain, vient d'obtenir une mention honorable pour son projet pour le concours hippique, exposé au Salon des Champs-Élysées.

M. Alfred Latreille, qui, depuis deux ans s'est fixé au lac Marguerite, Nord-Ouest, quitte Paris aujourd'hui, après un séjour de cinq mois, pour retourner au Canada.

M. Latreille, s'embarquera le 2 juillet, à Liverpool sur le *Bordinian*, de la ligne Atlan.

*L'Argus de la Presse* (fondée en 1879) vient de transférer ses bureaux au numéro 14 de la rue Drouot.

Les amis de M. L. J. Forget à Paris, où il compte de vives sympathies, ont appris avec grande satisfaction qu'il avait été nommé sénateur. Nous nous faisons l'interprète de leurs sincères félicitations auprès du nouveau sénateur qui représentera au Sénat la division de Saurel.

La délégation du corps de pompiers de Montréal, venue à Londres pour prendre part à un concours, est arrivée à Paris, aujourd'hui, sous la direction du lieutenant-colonel Stevenson et du chef Benoit, accompagné des ex-échevins Jacques et Dubuc.

Les pompiers sont : MM. E. Benoit, P. Gibson, J. Mooney, F. L. Decarie, G. Vian, et R. Colletet; le secrétaire, M. Z. E. Benoit. Ils passeront quelques jours parmi nous.

DARBOIS.

## Les Canadiens à Paris

Inscrits au commissariat-général du Gouvernement du Canada, à Paris :

L'abbé J.-H. Bouffard, Québec; hôtel Perreyve.  
Mme et Mlle Douglas Stewart, Ottawa; 159, rue de la Pompe.

Mme Richard Bull, Hamilton; 4, rue de la Paix.

M. Edward C. Bull, Hamilton; 4, rue de la Paix.

M. Fred. Judah, Montréal; 7, rue du Colisée.  
Mlle Judah, Montréal; 7, rue du Colisée.

Mlle Sallie Judah, Montréal; 7, rue du Colisée.

M. Richard S. Lea, Montréal; 7, rue du Colisée.

M. W. Wight, Montréal; Grand-Hôtel.

M. H.-B. Deau, Lindsay; hôtel Saint-Petersbourg.

M. J.-E. Senécal, Montréal; hôtel de Belgique.

M. A. Roy, Montréal; hôtel Bellevue.

M. Richard Bolton, Montréal; 44, rue de Clichy.

Mlle Bolton, Montréal; 44, rue de Clichy.

Mlle Ida Bolton, Montréal; 44, rue de Clichy.

M. Henri Bogue, Montréal.

M. J.-D. Couture, Montréal; hôtel Bergère.

Mme Couture, Montréal; hôtel Bergère.

Par le *Lac Winnipeg*, le 20 juin, est partie pour un séjour de deux mois au Canada, Mme Alphonse Roby, femme de notre sympathique compatriote, le peintre Roby.

Le docteur Noël Guillet, un canadien de Manchester, vient d'être choisi comme assistant du docteur Péan, à l'Hôpital International. C'est un honneur dont le docteur Guillet a le droit d'être fier.

Le docteur E.-M. Lambert est arrivé d'un long voyage en Autriche et en Allemagne. Il a suivi les cours et a été attaché aux cliniques des plus célèbres otologues et laryngologues de Vienne et de Berlin. — Déjà, à Paris, le docteur Lambert avait été l'élève des docteurs Lermoyez, Lubet-Barbon et Martin. — Après un séjour d'encore un mois ici, le docteur Lambert partira pour Ottawa, où il s'établira définitivement.

Montrant sa confiance en notre compatriote, le célèbre docteur Helme l'a nommé correspondant canadien de sa *Revue Médicale*.

Nous espérons que les Canadiens lui montreront au moins une égale confiance et qu'il aura tout le succès mérité.

R. B.

## Courrier des Théâtres

Brillante reprise, au Théâtre-Français, du *Député de Bombignac*, l'amusante comédie de M. Alexandre Bisson.

Notre ami Hugues Delorme vient de débiter avec grand succès, comme conférencier. Il a présenté au public rouennais le grand mime Séverin. Celui-ci a triomphé dans *Chand d'habits de Mendès*.

Notre *Oncle!* tel est le titre de la pièce en trois actes de M. Maurice Lefevre, que le cercle dramatique *Le Gardénia* donnera pour son prochain spectacle en novembre.

*Le Papillon dans la Lanterne*, l'amusante comédie-bouffe du chansonnier Jacques Ferny, vient de paraître chez Fromont, 40, rue d'Anjou.

Malgré les chaleurs, l'Olympia fait salle comble tous les soirs avec son grand succès: *La Demoiselle de Magasin*. La charmante Micheline est décidément l'étoile favorite du public parisien.

Exquise soirée au Jardin de Paris. Ce concert-bal est vraiment le rendez-vous du Tout-Paris élégant.

Au Moulin-Rouge, sous la direction de M. Jean Oller, il y a un programme enchanteur et magnifique.

Nous apprenons, avec plaisir, la nomination de notre ami, M. Adrien Millaud, comme directeur-administrateur du joli casino de La Rochelle.

Nous sommes persuadés qu'on ne s'ennuiera pas à La Rochelle cette année.

Toutes nos félicitations à M. Prétot du choix intelligent qu'il a fait en M. Millaud pour diriger la partie artistique de son coquet établissement.

RAOUL BRESSEAU.

## PROGRAMME DES THÉÂTRES

OPÉRA. — 8 h. — Faust, Hamlet, Thannhäuser.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/4. — Grésildis, le Monde ou l'on s'ennuie, le Député de Bombignac, Hamlet.

OPÉRA-COMIQUE. — Cloture annuelle.

ODÉON. — Cloture annuelle.

GYMNASÉ. — Cloture annuelle.

VAUDEVILLE. — Cloture annuelle.

VARIÉTÉS. — Cloture annuelle.

RENAISSANCE. — Cloture annuelle.

PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. — L'Outrage.

PALAIS-ROYAL. — Cloture annuelle.

CHATELET. — 8 h. — Catherine de Russie.

GAITÉ. — 8 h. 1/4. — Les 28 jours de Clairette.

AMBIGU. — 8 h. — Les Deux Gosses.

NOUVEAUTÉS. — 8 h. — La tortue.

BOUFFES-PARIISIENS. — Cloture annuelle.

CLUNY. — 8 h. — L'Impôt sur la Revue, les Femmes qui font des scènes.

DÉJAZET. — 8 h. — Chipacayssa et Cie.

ELDORADO. — Cloture annuelle.

MENUS-PLAISIRS. — Relâche.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — 8 h. — La Petite Pologne.

## SPECTACLES DIVERS

CASINO DE PARIS. — Cloture annuelle.

LA CIGALE. — 8 h. »». — Spectacle, Concert. — Irène Henry, Charmeroy, Maader, Ch. Mey, etc.

NOUVEAU CIRQUE. — Cloture annuelle.

OLYMPIA. — 8 h. 1/2. — La Demoiselle de magasin (Mlle Micheline). — Spectacle-Concert.

FOLIES-BERGÈRE. — Cloture annuelle.

BA-TA-CLAN. — Cloture annuelle.

MOULIN-ROUGE. — 9 h. — Concert. — Bal.

CHIEN-NOIR. — Cloture annuelle.

CHAT NOIR. — Le Sphinx.

TRÉTEAU DE TABARIN. — 9 h. 1/2. — Fursy, Lemerrier, Mévisto, Mme Piccatuga, D. Bonnaud.

POLE NORD. — Cloture annuelle.

THÉÂTRE ISOLA. — 9 h. — L'Océan de Lumière. La Fée aux Fleurs, etc.

CIRQUE D'ÉTÉ (Champs-Élysées). — Exercices équestres.

BULLIER. — 9 h. »». — Concert, Bal tous les jeudis. Grande fête de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — Les Coulisses de l'Opéra. — Orchestre de Tziganes, etc.

JARDIN DE PARIS. — Concert-spectacle. Bal.

SCALA. — Cloture annuelle.

ROBERT-HOUDIN. — 8 h. 1/2. — Prestidigitation.

PARISIANA. — Cloture annuelle.

JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION. — Ouvert tous les jours. Jeudis et Dimanches, concert.

LE CARILLON. — 9 h. — Concert artistique.

TRIANON-CONCERT. — 8 h. — Spectacle-Concert.

## NOS BUREAUX

Pour les abonnements, annonces, réclames, faits divers, etc., on peut s'adresser :

A Paris, 10, rue de Rome.

A Montréal, 30 et 32, rue St-Jacques (M. Arthur Brunet, gérant pour le Canada).

A Anvers, 19, rue du Fagot, 19, (M. Herman Vermeulen).

A Londres, 17, Victoria Street (Canadian government Offices).

## LA BOBÈCHE PÉTROLE

Empêchant le suintement des Lampes

PROPRETÉ — UTILITÉ — ÉCONOMIE

Prix 0.25, 0.35, 0.45 selon la taille

Chez tous les Lampistes

SEUL CONCESSIONNAIRE

POUR LA VENTE EN GROS

LÉON LEBRUN

4, Place Dancourt, PARIS

## ENCYCLOPÉDIE RORET

L. MULO

LIBRAIRE-ÉDITEUR

12, Rue Hautefeuille, 12  
PARIS

**SPÉCIALITÉ** : Manuels sur l'Industrie, les Arts et Métiers, l'Horticulture, l'Agriculture, etc., etc.

Le catalogue est envoyé franco sur demande

Représentants au Canada :

MM. Beauchemin et fils, Montréal.

Pruneau et Kirouac, Québec.

## Chs. DESMARTEAU

COMPTABLE

LIQUIDATEUR DE FAILLITES

1598, rue Notre-Dame, 1598

MONTREAL (Canada)

## PRIX DE NOS ANNONCES

Par an :

|  |           |
|--|-----------|
| 1 page.....                                  | 1.700 fr. |
| 1/2 ".....                                   | 900 "     |
| 1/4 ".....                                   | 500 "     |
| 2 colonne.....                               | 700 "     |
| 3/3 ".....                                   | 530 "     |
| 1/3 ".....                                   | 375 "     |
| 1/4 ".....                                   | 200 "     |
| 1/8 ".....                                   | 125 "     |
| Maisons recommandées (5 lignes au plus)..... | 80 "      |

Pour 1 insertion :

|             |         |
|-------------|---------|
| 1 page..... | 200 fr. |
| 2/3 ".....  | 160 "   |
| 1/2 ".....  | 110 "   |
| 1/4 ".....  | 60 "    |

Dans les Chroniques 5 fr., et dans les Notes diverses : 3 fr. la ligne, par insertion.

Le Gérant : PIERRE FOURJIN.

Imprimerie Marchand, 69, rue Rochechouart, Paris.

SERVICE DIRECT A GRANDE VITESSE  
ENTRE  
**la France et le Canada**

AVEC ESCALE  
A SAINT-PIERRE MIQUELON  
EN CORRESPONDANCE A  
**DUNKERQUE**

*avec trois trains express de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, partant  
à 8 heures 5 matin, 1 heure 5 et 7 heures 25 du soir*

ET A

**QUÉBEC & MONTRÉAL**

*avec les Compagnies du Grand Trunk et du Canadian Pacific Railway*

Départs environ toutes les trois semaines

**PAR STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE**

De la ligne Furness, Côté 100 Al

Partiront de **DUNKERQUE (Tête de ligne)**

**AMÉNAGEMENTS SPÉCIAUX POUR PASSAGERS DE PREMIÈRE & DE DEUXIÈME CLASSE**  
et pour Émigrants

*Pour fret, passage et tous renseignements, s'adresser à :*

DUNKERQUE, à MM. H. WALBAUM et TOSETTI, Agents généraux, 32, rue du Collège.  
PARIS, à MM. WIDEHEN et GRIFFOULIÈRE, 15, place de la Madeleine, 8, rue du Port-Mahon, et 46, quai Jemmapes.  
MONTRÉAL, à MM. DAVID TORRANCE et C.  
QUÉBEC, à D. MAC PHERSON.  
SAINT-PIERRE et MIQUELON, à M. RIOTTEAU et fils.

**PRIX DES PASSAGES DE DUNKERQUE A QUÉBEC ET MONTRÉAL**

comprenant nourriture et vin de table

1<sup>re</sup> CLASSE : 315 francs. — 2<sup>e</sup> CLASSE : 200 francs. — 3<sup>e</sup> CLASSE, Émigrants : QUÉBEC, 120 francs; MONTRÉAL, 130 francs.

**PRIX DU FRET POUR QUÉBEC ET MONTRÉAL**

Fret 30 fr. pour Marchandises de première Catégorie  
— 20 fr. — deuxième —  
— 15 fr. — troisième —  
Plus Primage 10 o/o. — Minimum du Fret 22 francs.

**TARIF DES ESPÈCES ET VALEURS**

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| Espèces, Valeurs, Pierres précieuses                            | 3/4 pour cent de la valeur. |
| (au-dessus de 10,000 francs)                                    | 1/2 —                       |
| Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie et Marchandises à la Valeur. | 1 —                         |

Les Cachets des Colis-Valeurs devront être noyés dans le bois et apposés sur les jointures.

**PETITS COLIS ET ÉCHANTILLONS**

|   |       |   |        |
|---|-------|---|--------|
| Au-dessous de 5 kil. et jusqu'à 5 décimètres. | 5 fr. | De 25 à 50 kil. et jusqu'à 50 décimètres. | 15 fr. |
| De 5 à 25 kil. et jusqu'à 25 décimètres.      | 10 »  | De 50 à 100 kil. — 100 —                  | 20 »   |

Les Colis-finances et les petits Colis sont les premiers débarqués du Navire.

**COMPOSITION DU TONNEAU DE LA COMPAGNIE**

**Marchandises solides de première et seconde catégorie : 700 kilos**

**Marchandises liquides en fûts : 900 litres**

**Marchandises liquides en caisses ou paniers : 324 bouteilles**

**Marchandises de troisième catégorie : 1000 kilos**



# LIGNE ALLAN

PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS  
Entre la France et le Canada

PROCHAINS DÉPARTS ) *Sardinian*..... 2 Juillet | *Laurentian*..... 23 Juillet  
                                  *Numidian*..... 9        | *Mongolian*..... 30  
                                  *Parisian*..... 16        |

## PRIX DE PASSAGE

De PARIS à HALIFAX, QUEBEC et MONTRÉAL directement, 1<sup>re</sup> Classe : 325 à 460 fr. suivant position de la cabine. — 2<sup>e</sup> Classe : 220 et 235 fr.

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des États-Unis ainsi que la Chine, le Japon, etc.,  
via Vancouver. Voyages circulaires.

Grandes réductions pour les billets de retour

Pour le MANITOBA et la COLOMBIE ANGLAISE

## CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE

De l'ATLANTIQUE au PACIFIQUE  
1000 lieues sans changer de train

## VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Via Vancouver et Yokohama

DEMANDEZ L'OUVRAGE INTITULÉ :

## LA NOUVELLE ROUTE VERS L'ORIENT

à travers les Prairies,  
les Montagnes et les Rivières du Canada.

GRATIS AVEC CARTES, etc.

## TRANSPORTS DE MARCHANDISES, BAGAGES, PETITS-COLIS, ETC.

POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE

Aux prix les plus réduits. — Tarifs sur demande. (Prix à forfait.)

S'adresser pour tous Renseignements à

**PITT & SCOTT**

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CONTINENT

PARIS — 7, Rue Scribe, 7 — PARIS

LONDRES

98-100, Queen Victoria st

MARSEILLE

20, rue Colbert, 20

BOULOGNE-SUR-MER

DEPOT POUR LES BAGAGES

BAGGAGE STORED

# Hernu, Péron et C<sup>o</sup> L<sup>td</sup>

61, Boul. Haussmann, 95, rue des Marais, 4, rue St-Marc  
PARIS

LE HAVRE

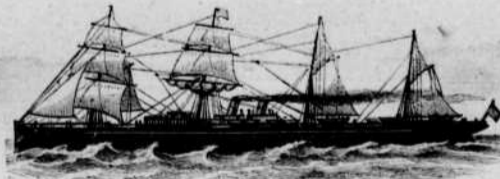
4, rue Anfray, 4

FOLKESTONE

The Harbour

MAZAMET (Tarn)

Agence française de Voyages pour toutes les parties du monde, fondée en 1840



TRANSPORTS DE BAGAGES ET MARCHANDISES

Pour toutes destinations

AGENTS GÉNÉRAUX DE :

## LIGNE BEAVER

LIVERPOOL à QUÉBEC et MONTRÉAL  
Par Contrat avec le Gouvernement Canadien

### PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'Été)

Samedi 4 Juillet. *Lake Huron*... 5.500 tonnes  
— 11 Juillet. *Lake Ontario*... 5.000 —  
— 18 Juillet. *Lake Superior*... 5.500 —

### PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUÉBEC et MONTRÉAL

1<sup>re</sup> Classe : 310 et 325 francs.  
2<sup>e</sup> Classe : 210 et 220 francs.

## CANADIAN PACIFIC RAILWAY

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE  
(6630 kilomètres en ligne directe)

### BILLETS DE CHEMIN DE FER

De SAINT-JEAN N.-B., HALIFAX, QUÉBEC  
ou MONTRÉAL

Pour tout l'intérieur du Canada et les États-Unis.

### VOYAGES D'EXCURSION et AUTOUR DU MONDE

Billets pour le Japon, la Chine, l'Australie  
Via Vancouver

## LIGNE DOMINION

Paquebots-Poste Canadiens  
PARIS AU CANADA, Via Liverpool

### PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'Été)

Pour QUÉBEC et MONTRÉAL

Jeu 2 Juillet..... *Ottoman*..... 6.100 tonnes  
— 9 Juillet..... *Labrador*..... 5.000 —  
— 16 Juillet..... *Angloman*..... 5.500 —

### PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUÉBEC et MONTRÉAL

1<sup>re</sup> Classe : 320 à 357 francs.  
2<sup>e</sup> Classe : 220 et 235 francs.

Colonisation du Canada. Concessions gratuites de 64 hectares de Terrain

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages etc., pour toutes destinations, billets de passage, brochures et cartes gratuites, etc.

S'adresser à HERNU, PERON & C<sup>o</sup> L<sup>td</sup> Agents d'Emigration autorisés par le Gouvernement français  
61, Boulevard Haussmann (près la gare St-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS